



FICHE SIGNALÉTIQUE.

D-SCUM

SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

NOM DU FABRIQUANT: ROCHESTER MIDLAND CORPORATION
ADRESSE DU FABRIQUANT: 155 PARAGON DRIVE, ROCHESTER, NY 14624, USA
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: INFOTRAC 1-800-535-5053
IDENTIFICATEUR DU FOURNISSEUR: ROCHESTER MIDLAND LIMITED
ADRESSE DU FOURNISSEUR: 143 MILLS ROAD, AJAX, ONTARIO
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE DU FOURNISSEUR: CANUTEC (613) 996-6666
NOM DU PRODUIT: D-SCUM
UTILISATION DU PRODUIT: ECUMER, L'ACIDE, LE NETTOYANT DE DOUCHE
CATÉGORIE SIMDUT: E
PRÉPARÉ PAR: ROCHESTER MIDLAND CORPORATION
NO. DE TÉLÉPHONE DU PRÉPARATEUR: (585) 336-2200
DATE PRÉPARÉE: 30, AVRIL 2015



SECTION 02: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	%	CAS#	NIVEAUX D'EXPOSITION	LD (50),CHEMIN, ESPÈCES	LC(50), CHEMIN, ESPÈCES
PHOSPHORIC ACID	15-40	7664-38-2	ACGIH TLV-TWA 1 mg/ m ³ TLV-STEL 3 mg/ m ³ OSHA-TWA 1 mg/ m ³ STEL 3 mg/ m ³ IDLH: 1000 mg/ m ³	ORALE 1250-1530 mg/ Kg (RAT) CUTANEE >1260 mg/ Kg (LAPIN)	>850 mg / m ³ EXPOSITION DE 1 HEURE (RAT)
LAURYL DIMETHYL AMINE OXIDE	1-5	1643-20-5	NON DISPONIBLE	ORALE >2000 mg/ Kg (RAT) CUTANEE >520 mg/ Kg (LAPIN)	NON DISPONIBLE
ETHANOL	0.1-1	64-17-5	ACGIH TLV-TWA 1000 ppm NIOSH TLV-TWA 1000 ppm OSHA PEL-TWA 1000 ppm IDLH 3300 ppm	ORALE 7060 mg/Kg (RAT) CUTANEE 5628 mg/ Kg (RAT)	20000 ppm EXPOSITION DE 4 HEURES (RAT)

SECTION 03: IDENTIFICATION DES DANGERS.

EFFETS POTENTIELS AIGUS SUR LA SANTÉ:

VOIES D'ENTRÉE : YEUX, PEAU, INHALATION, INGESTION

CONTACT AVEC LA PEAU: PEUT CAUSER L'IRRITATION SEVERE ; LE CONTACT PROLONGE OU REPETE PEUT CAUSER DES BRULURES.
LA SÉVÉRITÉ DES BRÛLURES DÉPEND DE LA CONCENTRATION DU PRODUIT ET DE LA DURÉE D'EXPOSITION.

ABSORPTION CUTANÉE: NON DISPONIBLE.

YEUX: PROVOQUE DES GRAVES BRULURES. PEUT CAUSER UN DOMMAGE PERMANENT AU TISSU DES YEUX VOIRE MEME LA CÉCITÉ.

INHALATION: PEUT CAUSER L'IRRITATION, LES DOMMAGES DE TISSU AUX MUQUEUSES DU NEZ, LA GORGE ET L'OESOPHAGE. NON COMPTÉ PRÉSENTER UN RISQUE SIGNIFICATIF D'INHALATION DANS DES CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION

INGESTION: PEUT ETRE FATAL SI AVALE. PEUT CAUSER LES BRULURES AUX MEMBRANES MUQUEUSES DE LA GORGE, BOUCHE ET DE LA VOIE DIGESTIVE. L'ASPIRATION DE CONTENUS VOMIS PEUT CAUSER PNEUMONITIS CHIMIQUE.

EFFETS DE SUREXPOSITION

INTENSE : COMME CI-DESSUS.

EFFETS DE SUREXPOSITION

CHRONIQUE: LA DERMATITE PEUT SE DÉVELOPPER AVEC LA SUREXPOSITION RÉPÉTÉE

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 04: MESURES DE PREMIERS SOINS.

YEUX: RINCER LES YEUX À GRANDE EAU PENDANT AU MOINS 20 MINUTES EN SOULEVANT LES PAUPIÈRES AFIN D'ASSURER UNE IRRIGATION COMPLÈTE DE LA CAVITÉ DE L'OEIL. **OBTENIR DE L'AIDE IMMÉDIATE D'UN MEDECIN.**

PEAU: LAVER LA PEAU AVEC DU SAVON ET DE L'EAU COURANTE PENDANT AU MOINS 20 MINUTES. ENLEVER LE LINGE CONTAMINÉ. SI LES SYMPTÔMES PERSISTENT, OBTENIR DE L'AIDE MÉDICALE.

INHALATION: SORTIR LES VICTIMES À L'AIR FRAIS. L'AIDER À RESPIRER SI NÉCESSAIRE. **OBTENIR DE L'AIDE IMMÉDIATE D'UN MEDECIN.**

INGESTION: **NE PAS FAIRE VOMIR.** SI LA VICTIME EST CONSCIENTE, LUI DONNER 1 – 2 VERRES D'EAU AFIN DE DILUER LE CONTENU DANS L'ESTOMAC. **OBTENIR DE L'AIDE IMMÉDIATE D'UN MEDECIN.** NE JAMAIS INSÉRER QUOI QUE CE SOIT DANS LA BOUCHE D'UNE PERSONNE INCONSCIENTE.

SECTION 05: MESURES DE COMBAT D'INCENDIE.

POINT D'ÉCLAIR ET MÉTHODE DE DETERMINATION: AUCUN (TCC)

LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSION (% PAR VOLUME): NON DISPONIBLE

LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSION (% PAR VOLUME): NON DISPONIBLE

TEMPERATURE D'AUTO-IGNITION: NON DISPONIBLE

CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ : LIQUIDE ININFLAMMABLE

CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ: AUCUN.

MOYENS D'EXTINCTION: SELON LE FEU ENVIRONNANT.

PROCÉDURES SPECIALES POUR COMBATTRE L'INCENDIE: LES POMPIERS DOIVENT UTILISER L'ÉQUIPEMENT COMPLET DE PROTECTION ET UTILISER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME APPROUVÉ. UTILISER DES JETS D'EAU POUR REFROIDIR LES CONTENANTS EXPOSÉS AFIN DE PRÉVENIR UNE FORMATION DE PRESSION ET UNE POSSIBLE RUPTURE. NE PAS RENVERSER OU ECLABOUSSER LE PRODUIT. DIGUE POUR CONTENIR DE L'EAU EMPLOYÉE POUR COMBATTRE LE FEU. NE PERMETTRE PAS CETTE EAU DANS LES VOIES D'EAU OU LES ÉGOUTS OUVERTS.

PRODUITS DANGEREUX DE COMBUSTION: OXYDES DE CARBONE, NITROGÈNE ET PHOSPHORE

DONNÉES SUR L'EXPLOSION: COMME AVEC N'IMPORTE QUELLE SOLUTION ACIDE FORTE, LE PRODUIT PEUT RÉAGIR AVEC « DOUCEMENT » DES MÉTAUX, TELS QUE L'ALUMINIUM ET LE ZINC, PRODUISANT DU GAZ D'HYDROGÈNE. CE GAZ EST INFLAMMABLE ET/OU EXPLOSIF EN PRÉSENCE D'UNE SOURCE D'ALLUMAGE. ON NE S'ATTEND PAS À CE QUE LA BRÈVE SURVAPORISATION FORTUITE CRÉE UN RISQUE D'EXPLOSION.

SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES STATIQUES: NON SENSIBLE.

SENSIBILITÉ À L'IMPACT MÉCANIQUE : NON SENSIBLE.

SECTION 06: MESURES EN CAS D'ACCIDENT.

PROCÉDURES LORS DE FUIITE OU DÉVERSEMENT: ÉTEINDRE TOUTES SOURCES D'ALLUMAGE. LE PERSONNEL PRÉPOSÉ AU NETTOYAGE DOIVENT UTILISER L'ÉQUIPEMENT COMPLET DE PROTECTION. FAIRE ÉVACUER LE PERSONNEL NON PROTÉGÉ À L'ÉCART DU DÉVERSEMENT. AÉRER LE LOCAL. **ATTENTION :** LA SURFACE PEUT ÊTRE GLISSANTE.

DÉVERSEMENT MINEUR: ABSORBER AVEC DE L'ARGILE NON-RÉACTIVE ET PLACER DANS LES CONTENANTS APPROPRIÉE POUR EN DISPOSER. RINCER LA SURFACE AVEC DE L'EAU.

DÉVERSEMENT MAJEUR FAIRE UNE DIGUE. NE PAS PERMETTRE AU DÉVERSEMENT D'ACCÉDER AUX VOIES D'EAU EXTÉRIEURES OU AUX ÉGOUTS. RÉCUPÉRER LE PLUS DE MATIÈRE POSSIBLE. PLACER DANS DES CONTENANTS APPROPRIÉS POUR LA MISE AU REBUT. LE PERSONNEL ENTRAÎNÉ SEULEMENT PEUT NEUTRALISER LE RESIDU AVEC LA CENDRE DE SOUDE OU LA CHAUX. RINCER LA SURFACE AVEC DE L'EAU.

SECTION 07: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURES - MANIPULATION ET ÉQUIPEMENT : PRODUIT CORROSIF- MANIPULER AVEC SOIN. EVITER LE CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU ET LES VÊTEMENTS. NE PAS RESPIRER LES VAPEURS. ENLEVER LE LINGE CONTAMINÉ ET LE LAVER AVANT DE LE RÉUTILISER. LAVER LES MAINS GÉNÉREUSEMENT APRÈS UTILISATION. MELANGER SEULEMENT AVEC L'EAU. PAS LE MELANGE AVEC CHLORE CONTENIR LES PRODUITS. NE PAS CONTAMINER LA NOURRITURE, ARROSER OU NOURRIR PENDANT L'USAGE OU L'EMMAGASINAGE DE CE PRODUIT. LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS SUR L'ÉTIQUETTE. GARDER LE RECIPIENT A FERME QUAND PAS DANS L'USAGE MELANGER SEULEMENT AVEC L'EAU. TOUJOURS AJOUTER LE PRODUIT POUR ARROSER : JAMAIS L'EAU AU PRODUIT.

EXIGENCES POUR ENTREPOSER GARDER À L'INTÉRIEUR DANS UN SECTEUR BIEN VENTILÉ FRAIS LOIN DES MATÉRIELS INCOMPATIBLES ET LES MATÉRIELS COMBUSTIBLES. GARDER LE CONTENANT FERMÉ LORSQU'IL N'EST PAS UTILISÉ. NE PAS FAIRE GELER. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NE PAS RÉUTILISER LES CONTENANTS VIDES

FICHE SIGNALÉTIQUE.

SECTION 08: CONTRÔLE LORS D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE.

CONSEIL GÉNÉRAL - CES RECOMMANDATIONS FOURNISSENT DES CONSEILS GÉNÉRAUX POUR MANIPULER CE PRODUIT DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE DEVRAIENT ÊTRE CHOISIS POUR DIFFÉRENTES APPLICATIONS ET DEVRAIENT CONSIDÉRER LES FACTEURS QUI AFFECTENT LE POTENTIEL D'EXPOSITION, TEL QUE MANIPULER DES PRATIQUES, DES CONCENTRATIONS CHIMIQUES ET LA VENTILATION. IL EST DE FINALEMENT LA RESPONSABILITÉ DE L'EMPLOYEUR DE SUIVRE LES DIRECTIVES DE NORMALISATION ÉTABLIES PAR AUTORITÉS LOCAL

PROTECTION DES YEUX: PORTER DES LUNETTES DE SECURITE CONTRE LES PRODUITS CHIMIQUES OU UN PROTECTEUR QUI COUVRE LE VISAGE COMPLEMENT S'IL Y A DES ECLABOUSSEMENTS.

PROTECTION RESPIRATOIRE: UTILISER UN RESPIRATEUR NIOSH APPROUVÉ CONTRE LES VAPEURS SI LA LIMITE D'EXPOSITION EST DÉPASSÉE OU S'IL Y A IRRITATION.

GANTS: PORTER DES GANTS EN CAOUTCHOUC BUTYLE, EN NITRILE OU EN NEOPRENE.

AUTRE ÉQUIPEMENT

DE PROTECTION: SELON LE BESOIN AFIN DE PRÉVENIR TOUT CONTACT AVEC LE PRODUIT.

CONTRÔLES MÉCANIQUES UTILISER UNE VENTILATION GÉNÉRALE MÉCANIQUE OU LOCALE. UTILISER L'EQUIPEMENT DE PREUVE DE CORROSION

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

ÉTAT PHYSIQUE: LIQUIDE
ODEUR ET APPARENCE: LE PARFUM AUX PECHES – ECLAIRCIT DU LIQUIDE ROUGE SOMBRE
SEUIL DE L'ODEUR: LE PARFUM SERA PRESENTE QUAND LE PRODUIT A UTILISE COMME RECOMMANDE
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE: 1.18-1.19
TENSION DE LA VAPEUR : COMME L'EAU
DENSITÉ DE LA VAPEUR:(AIR=1): COMME L'EAU
CONTENU DE COV(%): 1.3 (ARB 310)
TAUX D'ÉVAPORATION: MOINS DE L'EAU
POINT D'ÉBULLITION: >118 C (> 244 ° F)
PH: <1
POINT DE CONGÉLATION: NON DISPONIBLE
DENSITÉ (g/ ml): 1.18-1.19
COEFFICIENT DE RÉPARTITION
EAU/HUILE: ENTIÈREMENT SOLUBLE DANS L'EAU

SECTION 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE: ÉCURIE UNE FOIS STOCKÉ ET UTILISÉ COMME DIRIGÉ
MATIÈRES INCOMPATIBLES : EVITER LE CONTACT ALCALIN OU CHLORE CONTIENT DES PRODUITS CHIMIQUES, SULFITES, LES PEROXYDES OU REDUIRE LES AGENTS. LES REACTIONS PEUVENT PRODUIRE BEAUCOUP DE CHALEUR. EVITER LE CONTACT AVEC LES METAUX SAUF COMME DIRIGE SUR L'ETIQUETTE.
CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ: LA REACTION DE L'ACIDE SUR LA PLUPART DES METAUX DEGAGE DE L'HYDROGENE, LA QUELL EST HAUTEMENT INFLAMMABLE ET EST UNE GAZ EXPLOSIF. NE S'ATTEND PAS FOIS UTILISE COMME DIRIGE.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION
DANGEREUX: OXYDES DE CARBONE, NITROGÈNE ET PHOSPHORE.

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE.

PROPRIÉTÉS IRRITANTES DU PRODUIT : CORROSIF,IRRITANT SEVERE
SENSIBILISATION AU PRODUIT: AUCUN CONNU.
EFFETS CANCÉRIGÈNES: L'ÉTHANOL EN BOISSONS ALCOOLISÉES A ÉTÉ CLASSÉ COMME CARCINOGENÈME DU GROUPE I. NE S'APPLIQUE PAS À L'UTILISATION PROFESSIONNELLE
EFFETS SUR LA REPRODUCTION: AUCUNS EFFETS REPRODUCTEURS CONNUS SUIVANT L'EXPOSITION DE TRAVAIL A L'ETHANOL.
CONDITIONS TÉRATOGENÈS :L'INGESTION D'ETHANOL PENDANT LA GROSSESSE PEUT CAUSER DES EFFETS NUISIBLES SIGNIFICATIFS DANS LES ENFANTS PAS ENCORE NES. AUCUNS EFFETS REPRODUCTEURS CONNUS SUIVANT L'EXPOSITION DE TRAVAIL A L'ETHANOL.ON NE S'ATTEND PAS À CE QUE LE COMPOSANT PHOSPHORIC ACID MONTRE EFFETS TÉRATOGENIQUES DÉFAVORABLES.
CONDITIONS MUTAGÈNES : PHOSPHORIC ACID ETAIT NEGATIF DANS LES BACTERIES. MUTAGENICITY NON RAPPORTE DANS LES HUMAINS OU LA CELLULE HUMAINE CULTIVE. LE COMPOSANT DE LAURYL DIMETHYL AMINE OXIDE COMPONENT N'EST PAS MUTAGÉNIQUE.
TOXICOLOGIQUES, SYNERGISTIQUES
PRODUITS: MÉLANGEANT CE PRODUIT À DE L'ACIDE NITRIQUE, L'ACIDE NITREUX ET D'AUTRES AGENTS DE NITROSATING PEUVENT PRODUIRE LES NITROSAMINES, QUI SE SONT AVÉRÉES CANCÉROGÈNES CHEZ L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE. PAS UNE OCCURRENCE PROBABLE SOUS L'UTILISATION NORMALE. L'ÉTHANOL SEMBLE AUGMENTER LA TOXICITÉ D'AUTRES ALCOOLS, CÉTONES, BENZÈNE, TOLUÈNE, HYDROCARBURES HALOGÉNÉS, AMINES AROMATIQUES ET NITROSAMINES. NON PRÉVU DANS DES CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION.
AUTRE INFORMATION: LE COMPOSANT D'ÉTHANOL PEUT ÊTRE SÉCRÉTÉ PAR LE LAIT MATERNEL

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

IL N'Y A PAS D'INFORMATION ÉCOLOGIQUE DISPONIBLE POUR LE PRODUIT. L'INFORMATION DE ECOTOXICOLOGICAL POUR SUIVRE EST PRINCIPALEMENT BASÉE OU COMPLÈTEMENT SUR L'INFORMATION POUR LES COMPOSANTS.

LA TOXICITÉ AQUATIQUE :

PECHER LES DONNÉES D'ESPECE : PHOSPHORIC ACID LC 50 MOSQUITO FISH: 138 mg/ L
PHOSPHORIC ACID LC 50, 96 HR, MOSQUITO FISH: 3-3.5 mg/ L
ETHANOL LC 50, 96 HR, RAINBOW TROUT: 12900 mg/ L
ETHANOL LC 50, 96 HR FATHEAD MINNOW: 14200 mg/ L

LES INVERTEBRES: ETHANOL EC 50, 48 HR, DAPHNIA: 9268 mg/ L
ETHANOL EC 50, 24 HR, DAPHNIA: 10800 mg/ L

LES MICROORGANISMES : ETHANOL, EC50, 30 MINUTES, PHOTOBACTERIUM PHOSPHOREUM: 34634 mg/ L
ETHANOL, EC50, 5 MINUTES, PHOTOBACTERIUM PHOSPHOREUM: 35470 mg/ L
PHOSPHORIC ACID, EC 50, BOUES ACTIVEES: 270 mg/ L
PHOSPHORIC ACID, EC 50, AUTRE PROTOZOANS: 240 mg/ L

(L'INHIBITION DE CROISSANCE) LES PLANTES: ETHANOL EC 50, 1-2 HR, ALGUES VERT: 10000-25000 µg/ L

LA TOXICITÉ DU COMPOSANT DE PHOSPHORIC ACID EST LIÉE AU PH. IL EST NOCIF À LA VIE AQUATIQUE À DE BASSES CONCENTRATIONS

BIODEGRADABILITÉ: LE COMPOSANT DE LAURYL DIMETHYLAMINE OXIDE EST AISÉMENT BIODÉGRADABLE. LE PHOSPHORIC ACID EST INORGANIQUE ET DONC NON FAVORABLE À LA BIODÉGRADATION. IL N'A AUCUNE BOD. LE COMPOSANT D'ÉTHANOL EST AISÉMENT BIODÉGRADABLE.

MOBILITÉ: LE COMPOSANT PHOSPHORIC ACID, QUAND RELACHE DANS LE SOL, PEUT FILTRER DANS L'EAU SOUTERRAINE. QUAND A RELACHE POUR ARROSER, L'ACIDITE PEUT ÊTRE RÉDUITE FACILEMENT PAR LES MINÉRAUX DE DURETÉ D'EAU NATURELS.

PERSISTANCE: LE COMPOSANT DE PHOSPHORE DE PHOSPHORIC ACID PEUT PERSISTER INDÉFINIMENT

INFORMATION ÉCOTOXICOLOGIQUE

CUMULATIVE: LE COMPOSANT D'ÉTHANOL N'EST PAS PRÉVU À BIOACCUMULER. PHOSPHORIC ACID COMPONENT DOES NOT BIOACCUMULATE.

INFORMATION SUR LA FATALITÉ

CHIMIQUE: NON DISPONIBLE

AUTRE INFORMATION: NON DISPONIBLE

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS POUR LA MISE AU REBUT.

SELON LES LOIS MUNICIPALE, PROVINCIALE ET FÉDÉRALE.

SECTION 14: INFORMATION SUR LE TRANSPORT

TMD : ACIDE PHOSPHORIQUE LIQUIDE
8
UN 1805
GROUPE D'EMBALLAGE III

INFORMATION ADDITIONNELLE: NON DISPONIBLE
POLLUANT POUR LES EAUX MARINES NON

SECTION 15: INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

RENSEIGNEMENTS DSL : ÉNUMÉRÉ.
CATÉGORIE HMIS (S,I, R, EP): 3,0,1, B
CATÉGORIE SIMDUT: E

CE PRODUIT A ÉTÉ CLASSIFIÉ SELON LES CRITÈRES DE DANGER ÉTABLIS PAR LA RPC (RÈGLEMENTATION DES PRODUITS CONTRÔLÉS) ET LES FICHES SIGNALÉTIQUES CONTIENNENT TOUTE L'INFORMATION REQUISE PAR LE RPC.

SECTION 16: AUTRE INFORMATION

DÉSISTEMENT: CETTE INFORMATION A ÉTÉ ÉTABLIE À PARTIR DE SOURCES COURANTES, FIABLES, ET QUE NOUS CROYONS CORRECTES. ÉTANT DONNÉ QUE LES DONNÉES ET/OU LES RÉGLEMENTS CHANGENT, ET QUE LES CONDITIONS D'UTILISATION SONT HORS DE NOTRE CONTRÔLE, AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, N'EST FAITE QUANT À L'EXACTITUDE CONSTANTE ET COMPLÈTE DE CETTE INFORMATION.